

tion de ce qu'il avait fui sa Patrie par suite de dévouement à la cause de l'Armée française. Il fit régulièrement son cours depuis 1807 jusqu'au 18 octobre 1834. A partir de cette date, son état de santé ne lui permettant plus d'exercer ses fonctions, il se fit suppléer par M. Georges SAKAKINI.

Les cours d'arabe qui pendant un certain nombre d'années avaient été assez peu suivis, avaient pris cependant une certaine extension et une trentaine de personnes les fréquentaient à cette époque. Les affaires d'Orient et la prise d'Alger avaient permis d'intéresser aux choses d'Orient un public nombreux. Des familles du Levant envoyaient même leurs enfants faire leurs études à Marseille.

M. Taouil mourut le 24 février 1835, aussitôt les élèves du cours de langue arabe réclamèrent l'intervention de la Chambre de Commerce aux frais du Gouvernement pour la conservation de cette chaire en demandant que M. Georges Sakakini en soit définitivement nommé le titulaire. La Chambre de Commerce écrivit au Ministre du Commerce pour appuyer cette pétition, et, sur un rapport du 22 mars 1835, du Proviseur du Collège royal, le Préfet fit de même le 30 du même mois.

Ces demandes ne furent pas suivies d'effet car elles arrivèrent à Paris alors que le Ministre de l'Instruction Publique avait déjà nommé le Docteur Eusèbe de Salle, Professeur d'arabe vulgaire à Marseille.

A peine connue dans cette dernière ville, cette nomination souleva la protestation des élèves du Cours d'arabe, ceux-ci assuraient que M. de Salle connaissait très bien l'arabe littéraire et les langues barbaresques mais était incapable d'enseigner l'arabe.